Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GOUVERNANCE ETHIQUE COURT TERME (code ISIN : FR0010706705)

Cet OPCVM est géré par AssetFi Management Services

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
- Objectif de gestion : réaliser par la mise en œuvre d'une politique active d'allocation d'actifs, sur la durée de placement recommandée d'un an, une performance annuelle supérieure de 0,50% à celle de l'indice de référence du marché monétaire européen EONIA (Euro Overnight Index Average) nette des frais de fonctionnement et de gestion.
- Politique d'investissement et stratégie de gestion : pour parvenir à son objectif, le gérant met en œuvre une multigestion flexible s'appuyant sur un modèle d'optimisation consistant à rechercher la combinaison d'actifs la plus performante tout en limitant le risque.
  Dans le cadre de sa stratégie de gestion, le fonds pourra être exposé :
  - de 0% à 100% de son actif aux marchés monétaires et/ou obligataires d'Etats ou d'entreprises via l'investissement dans des parts ou actions d'OPCVM y compris des ETF (Exchange Traded Funds) et/ou via l'investissement dans des bons du trésor et/ou dans des obligations d'Etat des pays de l'OCDE ayant une notation minimale de BB selon l'agence S&P (ou équivalent auprès d'autres agences) lors de l'investissement ;
  - de 0% à 10% de son actif aux marchés actions via l'investissement dans des parts ou actions d'OPCVM y compris des ETF (Exchange Traded Funds).

  Le fonds peut également être exposé au risque de change dans la limite de 10% de son actif.
  Des contrats financiers intervenant sur les marchés dérivés réglementés ou organisés peuvent être utilisés pour couvrir le portefeuille au risque de taux et de change. Ils peuvent servir également à dynamiser la gestion.
- Autres informations :
  - Les demandes de rachat sont reçues tous les jours jusqu'à 14 heures 30 et exécutées quotidiennement, selon les modalités précisées dans le prospectus.
  - Le FCP capitalise ses revenus.
  - Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant une année.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — plus élevé

1	**2**	3	4	5	6	7

Explication de l'indicateur et ses principales limites :

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM
- Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée ; le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- L'indicateur de risque et de rendement de niveau 2 reflète l'exposition du portefeuille aux marchés de taux de la zone euro et plus particulièrement aux obligations d'entreprises privées de l'OCDE (principalement de catégorie « Investment Grade ») ainsi qu'aux marchés actions.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Le Risque de crédit est le risque de dégradation de la signature d'un émetteur, pouvant aller jusqu'à sa défaillance, et qui induit une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.

L'Impact des techniques telles que des produits dérivés représente le risque d'amplification des pertes du fait du recours à ce type d'instrument financier.

Gouvernance Ethique Court Terme

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée non acquis au fond	Maximum 2%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1.07%*
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance (Période de référence portant du 31/12/2017 au 31/12/2018)	0% de l'actif net 30% de la différence positive entre la performance du FCP et celle de l'indice EONIA +0,50%

* Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos le 31/12/2018
Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.
Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la page 10 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.assetfims.fr

PERFORMANCES PASSEES

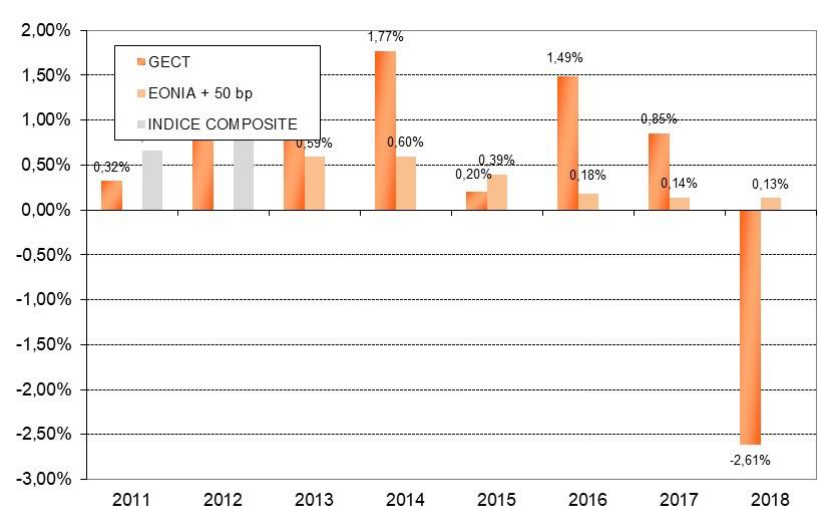

Les performances passées, affichées dans le diagramme ci- contre, ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annuelles sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Jusqu'au 29 juin 2012, ces performances sont comparées à l'indicateur composite suivant : 5% MSCI World +15% Euro MTS global + 80% EONIA Capitalisé. A compter du 30 juin 2012, les performances sont comparées à l'EONIA capitalisé + 0.50%.

L'OPCVM a été créé le 9 avril 2009.

La devise de référence est l'euro (EUR)

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Dépositaire :** CACEIS Bank France
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :** Le DICI et le prospectus du FCP ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès d'AssetFi Management Services.
- **Modalités de communication de la valeur liquidative :** La valeur liquidative peut être consultée auprès d'AssetFi Management Services.
- **Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'AssetFi Management Services ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
AssetFi Management Services est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Gouvernance Ethique Court Terme

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12 février 2018.

OPCVM relevant de la Directive européenne 2014/91/UE

PROSPECTUS

1. CARACTERISTIQUES GENERALES

1.1 Forme de l'OPCVM

Dénomination : Gouvernance Ethique Court Terme

Forme juridique et Etat membre dans lequel l'OPCVM a été constitué :
Fonds Commun de Placement de droit français constitué en France

Date de création et durée d'existence prévue :
Le Fonds a été créé le 9 avril 2009 pour une durée de 99 ans

Synthèse de l'offre de gestion :

Type de parts	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum de première souscription	Montant minimum de souscription ultérieure	Montant d'origine de la part	Décimalisation
Part A	FR0010706705	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	EUR	Tous	1 part	Néant	1.000 euros	Centièmes

Indication du lieu où l'on peut se procurer le dernier rapport annuel et le dernier état périodique :

Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

AssetFi Management Services
11-13 rue René Jacques
Immeuble le Vivaldi
92130 Issy-les-Moulineaux
Tel : 01 55 95 91 30
E-mail : infoams@assetfi.fr

Toutes explications supplémentaires peuvent être obtenues auprès de la société de gestion dont les coordonnées figurent ci-dessus.